

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUFFERVILLE
DU 28 Juin 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-huit juin à 20h30, le conseil municipal de la commune d'Aufferville, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bruno MOULIÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Présents : MOULIÉ Bruno, GOURDET Ginette, VALLERY Thierry, BERTHELIN Élodie, BONNICHON Christian, GOURTAY Benoît, SAYDE Thierry, MORISSEAU Marie-Claude, FASSEU Gwenaëlle, Cécile RINGENBACH, Patrice GARNIER, Benoît MARIÉ, Adeline RUFFIGNAC, Aline MORISSEAU-CHEMIN.

Absent excusé :

- Thierry BRIAND a donné pouvoir à Elodie BERTHELIN

Secrétaire de séance élu : Thierry VALLERY



1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 12 AVRIL 2019

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents et représentés, le procès-verbal de la séance du 12 AVRIL 2019.

2/ PLU – ARRÊT DU PROJET

La séance est suspendue à 20h46 puis réouverte à 21h34.

Messieurs Thierry SAYDE et Bruno MOULIÉ sortent de la salle Marianne car ils ne doivent pas prendre part à la délibération ainsi qu'au vote, compte tenu qu'ils sont intéressés à la délibération.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la présidente de la commission urbanisme, le conseil municipal, après en avoir délibéré à 6 voix pour, 5 abstentions et 2 voix contre :

- Tire le bilan de la concertation préalable et ARRETE le projet de plan local d'urbanisme de la commune d'AUFFERVILLE, tel qu'il est annexé à la présente ;
- PRECISE que le projet de plan local d'urbanisme sera communiqué pour avis :
 - . à l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration du plan local d'urbanisme ;
 - . aux personnes publiques ayant demandé à être consultées sur le projet de P.L.U ;
 - . aux maires des communes voisines ;

aux Présidents d'associations agréées qui en feront la demande.

- DECIDE que l'ensemble des dispositions contenues aux articles R.151-1 et suivants du code de l'urbanisme dans leur rédaction en vigueur au 1er janvier 2016 seront applicables au plan local d'urbanisme d'AUFFERVILLE.
- DECIDE de retirer le paragraphe concernant le changement de destination pour les fermes en zone agricole, compte tenu qu'aucune ferme n'a été identifier et qu'il n'a pas été reçu de la part d'exploitants agricoles de proposition à l'issue de la réunion du 17 novembre 2018.

3/CCGVL – représentativité et modification des statuts

a) Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :

DECIDE DE FIXER, à 41 le nombre total de siège et de retenir la répartition suivante :

Commune	Population 2019	part de la pop communale dans pop totale EPCI	nombre de conseillers
Souppes sur Loing	5397	28,62%	10
Château-Landon	2956	15,68%	5
Egreville	2151	11,41%	3
Lorrez-le-Bocage	1260	6,68%	2
Beaumont-du-Gâtinais	1157	6,14%	2
Chaintreaux	915	4,85%	2
Poligny	807	4,28%	2
Bougligny	731	3,88%	2
Bransles	563	2,99%	2
Aufferville	516	2,74%	1
Villebéon	480	2,55%	1
La Madeleine/Loing	352	1,87%	1
Mondreville	345	1,83%	1
Chenou	315	1,67%	1
Vaux sur Lunain	219	1,16%	1
Ichy	174	0,92%	1
Gironville	156	0,83%	1
Maisoncelles en Gâtinais	131	0,69%	1
Arville	125	0,66%	1
Obsonville	107	0,57%	1
Total	18857	100,00%	41

AUTORISE Monsieur le maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

b) Modification des statuts CCGVL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :

Article 1:- MODIFIE l'article II (modification de siège social) sur demande de la Préfecture de Seine et Marne tels qu'annexés à la présente délibération

Article 2:- ADOPTE les nouveaux statuts de la communauté de communes Gâtinais-Val de Loing annexés à la présente délibération.

Article 3:- DEMANDE à Mme. la Préfète de Seine-et-Marne de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts de la communauté de communes Gâtinais-Val de Loing.

4/PERSONNEL COMMUNAL

a) Création d'un poste d'agent de maîtrise principal :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité des présents et représentés de créer un poste d'agent de maîtrise principal à compter du 1^{er} juillet 2019

b) Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 14 voix pour et une voix contre des présents et représentés la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

c) Prime spéciale d'installation :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité des présents et représentés d'allouer la prime spéciale d'installation à l'agent titularisé.

5/ BATIMENT COMMUNAL : Utilisation

Le maire explique que des travaux de rénovation d'un bâtiment communal sont actuellement en cours, mais qu'il y a lieu de réfléchir à l'utilisation futur.

Le conseil municipal, après réflexion demande d'établir un comparatif des coûts entre une mise en location et un gîte pour la prochaine réunion du mois de septembre 2019.

6/ COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le maire informe l'assemblée des affaires courantes :

- Qu'un rendez-vous est fixé avec le groupe la Poste concernant l'agence postale mardi 09 Juillet 2019 à 18h30.

- La prochaine commémoration a lieu le 14 juillet 2019 à 11h00 et sera suivi d'un repas républicain.
- Ecole RPI : fermeture de classe.
- Méthanisateur : les agriculteurs seront invités à la réunion du conseil municipal du mois de septembre afin de présenter leur projet.
- Défibrillateur : devis à étudier.
- Recensement de la population 2020.
- Fêtes des voisins samedi 29 juin à 19h00.
- Agent communal présentation samedi 29 juin à 9h00.
- Fête de l'école à la madeleine sur Loing : samedi 29 juin 2019 à 11h00.

Le maire donne la parole à :

- Élodie BERTHELIN qui relate le compte rendu de la réunion du SIAEP transmis par Thierry BRIAND qui a eu lieu le 25 juin 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45

Bruno MOULIÉ

Maire d'Aufferville

